



- ■ LE RÉSEAU DES
- ■ ENTREPRISES EN SANTÉ

Alors que la reprise économique s'annonce... LA SANTÉ EN ENTREPRISE : UNE STRATÉGIE PAYANTE !

Prenez soin du capital humain de votre organisation : investir dans leur mieux-être donne des résultats concrets.

- Augmentation de la productivité • Rétention d'une main-d'œuvre qualifiée
- Réduction de l'absentéisme et du présentéisme • Diminution des primes d'assurances collectives
- Mobilisation des employés

Trois bonnes raisons d'investir dans la promotion de la santé au travail

- **Économisez grâce à la prévention des problèmes reliés à la santé psychologique**
On estime en effet que les problèmes de santé mentale coûtent annuellement 33 milliards de dollars aux entreprises canadiennes. Par exemple, chaque cas de dépression coûte à votre entreprise près de 10 000 \$ en frais directs et indirects. (Global Business and Economic Roundtable on Addiction and Mental Health, 2004)
- **L'absentéisme vous coûte cher**
Un pourcentage important de votre masse salariale s'envole à cause de l'absentéisme : « Les coûts directs de l'absentéisme et de l'invalidité constituent **7,1 % de la paie**. En y ajoutant les coûts indirects des heures supplémentaires et du remplacement des travailleurs (6,2 %) ainsi que la perte de productivité (4 %), on arrive à une estimation de **17 % de la paie**. » (Étude de Watson Wyatt, 2002, citée dans Linda Duxbury et Chris Higgins, 2004)
- **Luttez contre le présentéisme**
On désigne par présentéisme le fait d'être physiquement présent au travail, mais mentalement non productif. Encore méconnu, ce phénomène est un véritable fléau en milieu de travail : « **Les coûts reliés au présentéisme sont bien plus élevés que ceux reliés à l'absentéisme. Un exemple éloquent : 81 % des coûts de dépression sont reliés au présentéisme.** » (Journal of American Medical Association, 2003)
- **Une initiative stratégique**
Au Canada, 77 % des 100 meilleurs employeurs possèdent un programme structuré de promotion et de prévention en santé en milieu de travail. Il s'agit là d'un facteur de succès important pour la croissance de l'organisation. (Enquête réalisée par Médiacorp Inc. pour le compte de Médisis, 2009)

Quelques exemples d'investissements rentables

- **Retombées d'un programme de santé et mieux-être chez Visa Desjardins**
(Étude réalisée de 2001 à 2004)

Absentéisme	▼ 28 %
Taux de roulement	▼ 54 %
Tabagisme	▼ 26 %
Sentiment de déprime	▼ 26 %
Retour sur l'investissement	de 1,50 \$ à 3,00 \$ par dollar investi (Watson Wyatt)
- Au Canada, chaque dollar investi dans la promotion de la santé en milieu de travail se traduit par un retour sur l'investissement pouvant atteindre 6,85 \$. » (Christopher Wanjek, 2005)

Passez à l'action

Le GP²S a mandaté le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) pour développer la norme « Entreprise en santé », une certification de type ISO. Celle-ci donne aux organisations des balises pour maintenir et améliorer à long terme l'état de santé des personnes en milieu de travail.

Concrètement, cette norme encadre les entreprises dans leur gestion de quatre sphères d'activité ayant un impact significatif sur la santé du personnel :

- Les habitudes de vie
- L'équilibre travail / vie personnelle
- L'environnement de travail
- Les pratiques de gestion

Nous pouvons vous aider à y voir plus clair

Le GP²S est un organisme à but non lucratif qui incite les entreprises à promouvoir et à intégrer la santé globale des employés dans leur mode de gestion.

Le GP²S offre :

- Des sessions d'information et des formations interactives
- Des forums de discussion
- Des cas concrets, des outils génériques et des études d'impact
- Des activités de réseautage
- Une veille concernant les tendances et les événements en santé au travail

Les 120 entreprises et organisations membres du GP²S ont compris l'importance d'investir dans le mieux-être de leurs employés. Joignez-vous à cet important mouvement socioéconomique et venez constater que la promotion de la santé globale en entreprise, c'est payant !

Pour plus de détails : www.gp2s.net

Pour joindre le GP²S :

Sylvie Maisonneuve
Directrice des services aux membres
Téléphone : 514 787-0180
s.maisonneuve@gp2s.net